Mina Review for Economic Studies

Vol02/ N°03 (2019) , pp. 264 - 283

Les Entrepreneurs Algériens et L'investissement Socialement Responsable

The Algerian Enterprenship and the social responsible Investiments

Dr. Kermas Mokhtar[1] ; M.Bestani Karim[2]; M. Mouaouia Mhamed[3]

[1]l'université de Mascara, kermas.eco@hotmail.com
[2]l'université de Mascara, kbestani@gmail.com
[3]l'université de Mascara, mouaouia_mohamed@yahoo.fr

Résumé :
La responsabilité sociale des entreprises envers la société et l'environnement qui l'entour a été sujet de plusieurs études, un des critères de la légitimité sociale d'une firme concerne l'activité répondant aux critères de la protection de l'environnement, l'amélioration des conditions sociale et le bien être des travailleurs, ainsi que la participation dans des initiatives communautaire. Comment savoir si ces entreprises sont socialement engagé ou tentent d'aller vers le sens des perspectives de responsabilité sociale ? Quel rôle jouent les institutions pour inciter les entreprises à être socialement responsable ? Le concept de RSE s'avère encore trop flou pour être bien distingué pour la plupart des entreprises algériennes, et pour le législateur. Pour cela, nous avons menés une étude de recherche dans laquelle nous avons essayé de retracer les prémices du concept de responsabilité sociale et autre concept fortement lié à notre objet celui du développement durable dès le début du 20 siècle a nos jours. Une question majeure nous a accompagnée tout le long de cette étude ce recherche à laquelle nous avons tentés d'apporter des explicatifs dans la partie empirique ce travail à savoir si les conditions d'émergence de la RSE en Algérie sont réunis, notamment en terme de respect des lois (si celle-ci existe !). Le discours sur la responsabilité sociale soutient que l'entreprise doit plutôt contribuer au bien commun tout en poursuivant ses propres fins. Le bien commun vient ainsi s'inscrire au cœur même de la mission de l'entreprise (Gendron, Lapointe, & Turcotte, 2003).

Mots clés : entrepreneur, entreprise, responsabilité sociale de l'entreprise, investissement socialement responsable.

ملخص:

إن المسؤولية الاجتماعية للمؤسسة أصبحت واحدة من أهم المواضيع المتداولة نظرا لتناولها مسؤولية العناية بالبيئة و المحيط و تحسين ظروف عمل العمال، وكذلك المشاركة في المبادرات المجتمعية. كيف يمكنك معرفة ما إذا كانت المؤسسات منخرطة اجتماعيًا أو تحاول التحرك نحو آفاق المسؤولية الاجتماعية؟

لا يزال مفهوم المسؤولية الاجتماعية للشركات غامضاً لدرجة أنه لا يمكن تمييزه بشكل واضح بالنسبة لمعظم المؤسسات الجزائرية. لذلك، كان الهدف من وراء هذه الورقة البحثية هو تتبع بدايات مفهوم المسؤولية الاجتماعية والمفاهيم الأخرى ذات الصلة كالتنمية المستدامة.

سؤال محوري رافقنا طيلة هذا البحث هو مسألة توفير الظروف الملائمة للمسؤولية الاجتماعية في الجزائر " إن وجدت "

الكلمات المفتاحية: مقاول ، مؤسسة ، مسؤولية اجتماعية ، استثمار مسؤول

1. Introduction :

La nouvelle vague de mondialisation a entrainée un déséquilibre dans l'économie au niveau micro et niveau macro. Jours après jours, nous entendons parler dans l'actualité, de licenciements massifs de fermeture d'entreprise et de délocalisation à côté de cela se rajoute une sérieuse crise écologique qui menace l'homme lui-même et les reste des êtres vivants suite au changement climatiques et la rupture des ressources naturelles. La plupart des accusations vont directement au système capitaliste par le billet des entreprises qui sont responsable des problèmes de la société. Un autre courant remet en cause la façon dont les entreprises sont gérées et appellent à une reforme générale pour qu'elle soit plus responsable de ses impact sociaux et environnementaux.

Au même endroit où le problème réside, c'est à dire l'entreprise, la solution y réside aussi. Plusieurs courant de la société demandent que l'entrepreneur joue un autre rôle que celui de la recherche du propre profit, elle doit prendre en compte d'autre aspects sociaux en environnementaux dans son système de

management. On parle ici d'un discours mené par des acteurs sociaux tels que les syndicats les ONG, les militants, les groupes de pressions, les hommes politique et dans certains cas des actionnaires et des gestionnaires d'entreprise.

Un discours qui tient ses origines dans ce qu'on appel la responsabilité sociale de l'entreprise, un concept qui n'est pas nouveau. Depuis les années 1950, au États Unies, il existait un courant théorique basé sur l'étique de l'entreprise, ce courant prenait de l'ampleur et a été saisi par les groupes de pression pour donner ensuite le concept de la responsabilité sociale de l'entreprise RSE, que prenait toute son importance dans le débat public. Aujourd'hui la question de la responsabilité sociale fait partie importante du langage des gestionnaires d'entreprise et d'organisation d'une façon générale (Capron & Quairel-Lanoizelée, 2007).

Notre travail vise les entrepreneurs (sous forme de jeunes entreprisse nouvellement créés et anciennes) a travers une enquête sur un échantillon de 100 entreprises algériennes. L'élaboration de grille des conditions qui font émerger la responsabilité sociale de l'entreprise est situé dans le cœur de l'analyse de ce travail qui permet a la fois de répondre a la question de recherche mise en exergue et d'étudier les liens qui peuvent exister entrer les variable (taille, âge, propriété, agglomération, et secteur d'activité). Si ces différents liens existent ; nous souhaitant aussi vérifier comment les diagnostiquer on posant les questions suivantes : Quelles sont les conditions d'émergence de la RSE dans l'entreprise algérienne ? Y a-t-il une volonté politique à travers les institutions de l'état pour incarner les principes RSE

2. Revue de la littérature :

2.1. Bowen au cœur de la RSE

Bowen, le père fondateur du concept «moderne» de Corporate Social Responsibility (CSR), à définit la RSE comme renvoyant «*à l'obligation pour les hommes d'affaires de réaliser les politiques, de prendre les décisions et de suivre des lignes de conduite répondant aux objectifs et aux valeurs qui sont considérés comme désirable dans notre société*» (Bowen, 1953) (Gond & Igalens, 2008).

La RSE se base ainsi sur le libre choix du dirigeant. Le contexte de séparation entre les actionnaires et les gérants de l'entreprise y est également un paramètre majeur. L'analyse des discours de ceux-ci montrent que c'est

précisément la possession du pouvoir économique qui accroît le devoir de «bien gérer» le business, c'est-à-dire d'une manière bénéficiant à la société (Bowen, 1953).

2.2. Débat Berle-Dodd des années 1930

Au courant des années 1930, les premières difficultés du capitalisme aux Etat Unis ont donnés naissance aux premiers affrontements idéologiques sur le rôle de l'entreprise. Le débat Berle-Dodd, symbole des luttes idéologiques de l'époque, a été à l'origine de la formation d'une division de la pensée managériale entre les partisans d'une entreprise dont l'objectif principal est la satisfaction des actionnaires et ceux pensant que la firme doit au contraire prendre en considération les intérêts des autres parties prenantes

Le débat Berle-Dodd s'est constitué autour d'un recueil de quatre articles[1]. Le premier écrit par Berle en 1931 constitue l'un des chapitres de son ouvrage co-écrit avec l'économiste Means (Berle & Means, 1932) (Lafortune, 2010). Décrit comme la Bible économique de l'Administration Roosevelt, il constituait au début des années 1980 le sixième ouvrage d'économie le plus cité dans la littérature académique (Magnan de Bornier, 1987).

2.3. Procès d'Henry Ford

Cette période a connu les premiers affrontements entre dirigeant et actionnaires, Heald (1961) explique ça par une nouvelle aire de séparation entre propriété d'une part et management d'autre part. Ces facteurs ont permis à la RSE de se développer (Aurelien, 2012).

Toutes ces profondes mutations ont conduit les managers à répondre de manière sociale à une logique de profits. Comme le souligne Heald (1961), «*les managers ont souvent reconnu que leur intérêt croissant dans des relations harmonieuses avec les employés, les actionnaires, les clients et le public a résulté*

[1] Dans ce corpus, on recense deux articles écrits par Berle (1931, 1932) et deux par Dodd (1932, 1935).

autant d'une exigence de profit liée aux conditions économiques mouvantes que des problèmes de nature morale ou sociale».

Une étape marquante dans l'histoire de confrontation entre actionnaires et dirigeants de grandes entreprises au Etats- Unis concerne le procès entre les frères Dodge et la Ford Motor Company (entreprise de fabrication d'automobiles). Ce procès a été longuement décris dans l'ouvrage de Beauchamp et Bowie(2004) .

- Quant aux théories de base nous citons *la théorie des partie prenante* structurées a travers les travaux de Freeman (1984), il inspire que la survie de l'entreprise passe par le soutien de certains groupes sociaux déterminés. Ces groupes, il les a définis comme suit : « tout groupe ou individu qui peut *affecter ou être affecté par la réalisation des objectifs de l'entreprise* ». L'objectif de la théorie des parties prenantes consiste, plus spécialement, à comprendre la nature de ces liens et les jeux de pouvoir auxquels peuvent se livrer aussi bien l'organisation que ses groupes d'intérêt.
- Autre théorie, celle de *la responsabilité sociale de l'exigence minimale de la morale* estime que l'entreprise doit obligatoirement satisfaire les intérêts des actionnaires et corriger les dommages sociaux causés pendant le processus des activités commerciales. La théorie de la RSE de l'exigence minimale de la morale est considérée par certains spécialistes comme un idéalisme conservateur, en d'autres termes cela revient à réduire la RSE à une volontaire mise en conformité avec la loi (Zhang & Li, 2005).
- Pour la théorie de la régulation sociale, elle a pour objet l'activité de création, de mise en œuvre, de maintien et de disparition des règles sociales (Reynaud, 1997) (ALZAHRANI, 2011). Ce qui en fait le caractère social est justement leur caractère plus ou moins contraignant. Si la contrainte est bien présente dans cette théorie, en revanche, Reynaud se garde bien d'assimiler règles de nature légale et règle obligatoire.

2.4. D. NORTH (1990, 2005), « *Les institutions forment les règles du jeu dans une société ou, plus formellement, elles sont les contraintes conçues par l'homme qui façonnent l'interaction humaine. Par conséquent, elles structurent les incitations à l'échange humain, que celui-ci soit politique, social ou économique* ». Il distingue deux types d'institutions : d'une part les institutions

formelles qui sont le produit intentionnel des individus, des « échafaudages » construits dans le but de réduire l'incertitude ; d'autre part, les institutions informelles qui sont en fait le produit des coutumes et des croyances des individus, fermement ancrées dans la culture, et très lentes à évoluer.

Le terme institution a été fortement influencé par la pensée de DURKHEIM, qui décrit un processus spécifique d'intégration des normes, des croyances et des modes de conduite orientée vers une finalité particulière ; et le produit d'une histoire collective où les actions individuelles agrégées entre elles ne sont pas forcément prévisibles. Il est d'ailleurs difficile de prévoir l'évolution d'une institution[1].

3. **L'étude empirique :**

Dans le cadre cette recherche nous utiliserons en partie la méthode qualitative qui nous permettra de vérifier les objectives tracés en supra, la méthode se réalise par :

> *« Une mise en relation d'un ensemble d'éléments suffisamment organisé pour orienter nos actions ou celle de quelqu'un d'autre (chercheur ou praticien). Ainsi, viser à mieux comprendre une situation implique que nous tenterons de déterminer les principaux éléments à mettre en relation pour produire une représentation cohérente un modèle qui puisse servir à appréhender telle ou telle situation. Les méthodes qualitatives d'analyse des données s'appuient essentiellement sur l'induction, les propositions relatives aux relations porteuses de signification sont tirées, induites, des observations. Il s'agit de comprendre une situation particulière propre à un contexte donné »* (Mongeau, 2008) (Badran, 2011).

Elles sont considérées comme qualitatives car elles tiennent des informations des individus et non pas d'un calcul direct. Nous partons du principe que les entreprises transforment leur engagement (s'il existe) en matière de

[1] A. Leroy, professeure agrégée en économie de gestion, université de Lyon

responsabilité sociale en actions pratique et concrètes. Dans cette perspective un certain nombre de questions se posent :

Quelles sont les représentations de la responsabilité sociale dans les comportements des entreprises algériennes ? Et comment les composantes de la RSE s'intègrent dans ces représentations ? Quelle représentation de la RSE dans le discours des chefs d'entreprises et du **discours gouvernemental** ? Dans quel contexte le dispositif RSE émerge-t-il ?

L'élaboration de grille des conditions qui font émerger la responsabilité sociale de l'entreprise est situé dans cette d'analyse qui permet a la fois de répondre a la question de recherche mise en exergue et d'étudier les liens qui peuvent exister entrer les variable (taille, âge, propriété, agglomération, et secteur d'activité).

Si ces différents liens existent ; nous souhaitant aussi vérifier comment les diagnostiquer on posant la question suivante : Quelles sont les conditions d'émergence de la RSE dans l'entreprise algérienne ? Comment peut-on les interpréter, et quelles est leur impacte sur l'engagement socialement responsable ? Pourquoi la RSE n'évolue pas ? Dans une vision de valider ou pas les hypothèses posées lors de l'élaboration du sujet, nous avons essayés de construire un échantillon avec l'idée que celui pourra nous fournir des réponses et nous apprendre d'avantage sur la question de recherche celle des conditions d'émergence de la RSE dans l'entreprise algérienne.

Notre échantillon a pris en considérations plusieurs facteurs pour mettre en relief certains indices qui peuvent différencier une entreprise à une autre. La taille de l'échantillon a été déterminée sur base des objectifs de la recherche. Le nombre de questionnaire destiné aux entreprises produit une marge suffisante de représentation pour faire apparaitre les convergences et les divergences. Pour garantir une pluralité et plus d'efficacité dans l'étude le nombre minimal de questionnaire devait être dépassé un seuil minimal afin d'avoir des résultats significatifs. Notre échantillon de départ porté sur 150 entreprise une partie d'entre elle se situé dans l'ouest algérien (Mascara en premier lieu, suivi d'Oran, Sidi Belabes, Mostaganem, Saida, Chlef, Tiaret, Tlemcen) ensuite nous avons estimé que Alger devait figurer sur la listes des région a étudier comme étant une grande ville ayant ces propres caractéristiques, et en dernier lieus quelque wilayat

du reste pays (Sétif , Boumerdes et Constantine) nous les avons regroupés sous l'appellation : Autre.

Les répondants de l'échantillon des 100 entreprises nous avons retenu les caractéristiques suivantes :

- L'âge de l'entreprise (depuis sa date création a ce jour).
- L'effectif des salariés dans l'entreprise (y compris ceux en contrat temporaires).
- L'emplacement géographique de l'entreprise.
- Le secteur d'activité dans lequel elle opère.
- L'appartenance de la société au secteur privé ou public.
- **L'encadrement légal de la RSE**

3.1. Les résultats :

Le graphe suivant présente la répartition le la variable Age :

Graphe 1 Répartition des entreprises en fonction de leur âge.

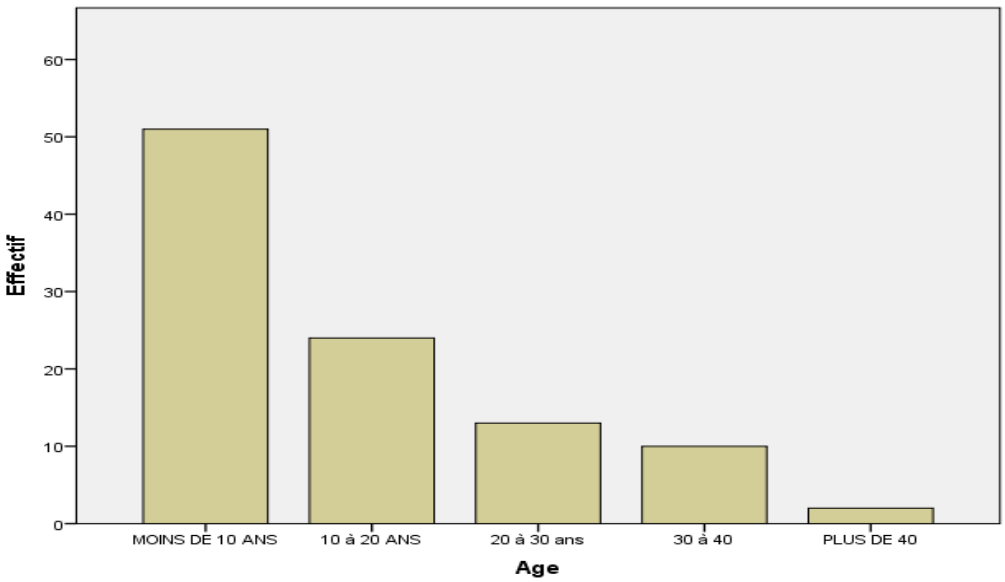

Source : (Elaboré par les chercheurs avec outil SPSS)

Notre échantillon de 100 entreprises est composé essentiellement d'entreprise âgées de moins 10 ans avec un pourcentage 51%, suivie d'entreprise âgées entre 10 et 20ans avec un pourcentage de 24%, puis en troisième position les entreprise entre 20et 30avec un pourcentage de13%, et celles de plus de 40ans un pourcentage de 2%, la raison pour laquelle la répartition été faite de cette façon c'est que la plupart des entreprises qu'il ont accepter de répondre c'est des entreprises jeune (des jeunes entrepreneur), notamment les jeunes entrepreneurs qui ont bénéficier de l'aide de l'état dans le cadre d u dispositif ANSEJ et CNAC, nous avons tout de même essayé de toucher des entreprises anciennes , mais d'une part leur nombre est réduit et d'autre part le nombre de réponse fournit été assez limité, (deux grand entreprises de plus de 40 d'existence, et 10 entreprise d'une moyenne d'âge entre 30 et 40ans)

Tableau 2 Pourcentage des entreprises en fonction de leur localisation

localisation

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	CHLEF	4	4,0	4,0	4,0
	ORAN	14	14,0	14,0	18,0
	SBA	14	14,0	14,0	32,0
	MOSTA	4	4,0	4,0	36,0
	ALGER	11	11,0	11,0	47,0
	MASCARA	24	24,0	24,0	71,0
	SAIDA	8	8,0	8,0	79,0
	TLEMCEN	4	4,0	4,0	83,0
	TIARET	4	4,0	4,0	87,0
	AUTRES	13	13,0	13,0	100,0
	Total	100	100,0	100,0	

Source : (Elaboré par l'étudiant avec outil SPSS)

La répartition des entreprises sur les différentes wilayat et le choix de ses dernières été voulus, tout d'abord nous avons essayés de toucher le plus de wilayat de la région de l'ouest pour des question logistique , le nombre le plus important été celui de mascara avec 24 Wilayat (en pourcentage 24% de l'échantillon globale) ça s'explique par l'utilisation du réseaux de connaissance personnelles qui nous permis de collecter se nombre de réponse , nous aurions pus en avoir plus de réponses de la wilayat de mascara seule, mais il fallait diversifier les localité pour avoir une études lus significative. En deuxièmement lieur les Wilayat suivante nous on fournis un certain 'nombre réponse (Oran et Sidi Belabes avec 14% chacune) ça s'explique par le nombre important d'entreprise et de jeunes entrepreneurs répartis sur ces deux Wilayat et la question de proximité pour la collecte et la distribution des questionnaires, , en troisièmes position nous avons rassemblé quelque wilayat du reste de l'Algérie dans le groupe autre (Sétif , Boumerdes , Constantine , Bouira et le reste des wilayat de l'ouest) vus le nombre réduit des entreprise de chaque wilayat avec 13% toutes ces wilayat réunit. Un autre choix stratégique c'est celui d'établir un groupe pour Alger seule, malgré quelle fait pas partis des wilayat de l'ouest , et cela est du au faite qu'Alger a ses propre caractéristique en tant que capitale et aussi la présence d'entreprises étatiques est majoritaire d'Alger, comme nous allons l'expliquer par après, un grand nombre des entreprise d'Alger a entendu parler et appliques des démarches RSE, Wilayat de Saida arrive en 5 position avec 8% de l'ensemble des entreprises étudié , cela s'explique aussi la proximité de la wilayat et les contactes sur place qui nous ont facilité l'accès a l'information. En dernière position, et afin de donner plus de sens a notre étude, nous avons touché Chlef, Mostaganem, Tlemcen et Tiaret d'une façon égale, malgré les difficultés (absence de la plupart des cas de connaissance personnels et la peur de certaines entreprise que l'étude en question divulgues certains secret professionnels !), nous avons quand même réussi à avoir 4 réponses de chaque wilayat des wilayat que nous venons de citer.

Tableau 3: Pourcentage des entreprises selon le secteur d'activité.

secteur

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	BTPH	28	28,0	28,0	28,0
	AGROALIM	18	18,0	18,0	46,0
	ENERGIE	2	2,0	2,0	48,0
	SERVICES	13	13,0	13,0	61,0
	INDUSTRIE	22	22,0	22,0	83,0
	COMMERCIAL	17	17,0	17,0	100,0
	Total	100	100,0	100,0	

Source : (Elaboré par l'étudiant avec outil SPSS)

Les entreprises étudiées dans ce cas sont répartie sur plusieurs secteurs en nombres de 6, le pourcentage le plus important des entreprises ayant rappondus au questionnaire appartient au secteur de BTPH avec 28%, cela s'explique par la disponibilité des entreprises de BTPH et l'importance du secteur qui attire la plupart des jeunes entrepreneurs, suivie par le secteur de l'industrie avec 22%, ensuite le secteur agroalimentaire représenté par 18%, tout de suite après, le commercial avec 17%, puis le secteur des services 13% (une partie du secteur des services a été représenté par les entreprise de transport) , enfin le service de l''industrie avec seulement 2%.

Tableau 4 Pourcentage des entreprises en fonction de leur effectif

effectif

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	1 à 50	55	55,0	55,0	55,0
	51 à 100	15	15,0	15,0	70,0

101 à 200	8	8,0	8,0	78,0
201 à 300	6	6,0	6,0	84,0
plus de 300	16	16,0	16,0	100,0
Total	100	100,0	100,0	

Source : (Elaboré par l'étudiant avec outil SPSS)

L'échantillon de notre étude est constitué d'entreprise dont l'effectifs varie selon l'âge de l'entreprise sont secteur d'activité son emplacement et son appartenance soit que secteur public ou au privé.

Le premier groupe est celui des entreprises ayant un nombre de travailleurs entre 1 et 50 personne, il constitue 55% du nombre total des entreprise, ceci est à la faite que la plupart des entreprises sont jeune et engage un nombre limité de personne (des petites entreprises de 9 personne parfois), l'établissement d'un questionnaire auprès de ces entreprises été beaucoup plus facile (toutes ces entreprises de moins de 50 sont entreprise privés). Le second groupe et celui de plus 50 jusqu'a 1àà travailleurs cette tranche d'entreprises est représentée par 15%, un pourcentage quand même important parce qu'on reste proche de la première catégorie de maximum 50 personne (dans ce groupe il y plusieurs entreprises de moins de 60 personnes, puis une troisième tranche d'entre 101 et 200 travailleurs elle représente 8% d u total des entreprises. Les entreprises avec un effectif qui vari entre 201 et 300 sont représentés par 6% car elle se rapproche plus des entreprises étatiques de taille important et qui n'ont pas coopérées dans cette enquête.

La dernière catégorie et celle des entreprises avec un effectif de plus de 300, avec un pourcentage important (16%), se sont principalement des entreprises d'une grande taille appartenant a l'état et se situant dans les grandes villes (principalement Alger), a coté de quelques autres privé mais de taille importante comme Irrigout Mascara ou encore Group Hasnaoui de Sidi Belabes.

Nous avons essayé de savoir si les entreprises connaissent la responsabilité sociale des entreprises à travers leurs connaissances de la norme ISO 26000 propres à la RSE et les résultats étaient encore plus frappants. Quelques 31% des

entreprises connaissent la norme ISO26000, contre 69% des entreprise qui non jamais entendu parlés. Le tableau ci-après réexplique les chiffres

Graphe 5 Répartition entre ceux qui connaissent ISO 26000 et pas

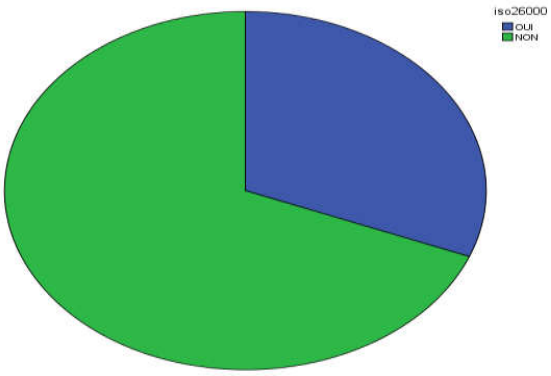

Source : (Elaboré par l'étudiant avec outil SPSS)

3.2. Analyse de la fiabilité :

Statistiques de fiabilité

Alpha de Cronbach	Alpha de Cronbach basé sur des éléments normalisés	Nombre d'éléments
,657	,900	43

Pour mesurer la cohérence interne (ou la fiabilité) des questions posées, le tableau ci-dessus présente le test de la fiabilité qui porte une valeur de 0.657 (satisfaisante).

1- Localisation est connaissance de la norme ISO 26000 :

Tableau croisé 6 localisation * iso

			iso		Total
			OUI	NON	
localisation	CHLEF	Effectif	2	5	7
		% compris dans localisation	28,6%	71,4%	100,0%
	ORAN	Effectif	1	12	13
		% compris dans localisation	7,7%	92,3%	100,0%
	SBA	Effectif	6	7	13
		% compris dans localisation	46,2%	53,8%	100,0%
	MOSTA	Effectif	0	4	4
		% compris dans localisation	0,0%	100,0%	100,0%
	ALGER	Effectif	11	0	11
		% compris dans localisation	100,0%	0,0%	100,0%
	MASCARA	Effectif	5	18	23
		% compris dans localisation	21,7%	78,3%	100,0%
	SAIDA	Effectif	1	7	8
		% compris dans localisation	12,5%	87,5%	100,0%
	TLEMCEN	Effectif	1	3	4
		% compris dans localisation	25,0%	75,0%	100,0%
	TIARET	Effectif	1	3	4
		% compris dans localisation	25,0%	75,0%	100,0%

	AUTRES	Effectif	3	10	13
		% compris dans localisation	23,1%	76,9%	100,0%
Total		Effectif	31	69	100
		% compris dans localisation	31,0%	69,0%	100,0%

La norme ISO 26000 est forte inconnue auprès des entreprises questionnées (69%) à l'exception de la wilaya d'Alger où encore une fois la réponse était de 100% positive. Ce qui laisse à supposer que la connaissance de la matière est plus importante dans la grande localisation que de la petite. Reste à noter que la wilaya d'Oran est représentée par des entreprise qui active principalement dans le BTPH où la connaissance de la RSE et de l'ISO reste limité.

4. Conclusion

A travers les déterminants que nous avons sélectionnés par exemple la localisation de l'entreprise ainsi que son secteur d'activité et leur rapport avec la question de la RSE et ses différentes forme tel que les pratiques engagées dans une démarche sociale (concertation sociale, dialogue social, engament politique, traitement de réclamation des clients, lutte contre la discrimination, engagement dans le management environnemental, réduction d'effets de serre, condition de travail..), les résultats sont variables d'un déterminant étudié a un autre.

L'encadrement légal en Algérie de la responsabilité sociale des entreprises n'impose aux entreprises aucune actions allons dans d'une optique d'investissement socialement responsable. Néanmoins, les entreprises restent libres de choisir quelles actions elles souhaitent mener et la manière dont elles le feront.

Nous avons constaté aussi que la localisation et le secteur d'activité auquel appartient l'entreprise joue un rôle important dans l'engagement social, par exemple une entreprise se trouvant dans une grande ville et appartenant au secteur

d'énergie a plus d'engagent a caractère sociale que d'une autre se trouvant dans une petite agglomération avec effectif réduit.

Nous avons constatés, aussi, la présence de la corruption qui peut se définir comme un obstacle au développement locale, vu que certain entreprise de petite taille pointe du dois l'administration (institution) d'accorder des marchés aux entreprises qui arrivent a tisser des liens informels avec les décideurs politique, estime certains ! Elle est souvent généralisée dans les pays en développement. En Algérie, la corruption est loin d'être limitée à la justice ou à la police. Elle s'étend au secteur de l'économie tel que les travaux publiques et Bâtiment l'hydrocarbure et autres..

A travers ce travail de recherche nous avons eu l'occasion de connaitre l'ensemble de débats et des travaux qui ont traités la question de la RSE ainsi que les théories liées à cette matière. La question de la RSE reste encore vivement soudée avec le concept de développement durable qui a retenu une partie de notre attention dans la réalisation de ce travail. Toutefois, l'enquête menée auprès des entreprises algériennes, dans le cadre de ce travail, a pu révéler beaucoup d'information quant a l'engagement de ces derrières dans une démarche de responsabilité sociale.

Nous avons pu constater que la plupart des entreprises sont incapable de s'orienter vers un management socialement responsable, il est vrai que la plupart des entreprises questionner entendent parler de responsabilité sociale et d'iso 26000 mais sans qu'il y est une volonté d'aller loin dans la pratique RSE. Trois caractéristiques essentielles ont été observées auprès des entreprises ayant connaissance de la matière RSE, c'est d'abord la localisation (entreprise se trouvant dans les grande agglomérations), le secteur d'activité dans lequel elles opèrent, l'âge de l'entreprise (les entreprises de 15 ans et plus connaissent en général l'engagement responsable).

Cependant l'entreprise algérienne reste nettement loin de l'engagement socialement responsable plus précisément la petite et la moyenne entreprise qui, par comparaison a nos voisins, certaines ne connaissent même pas ce concept.

Ceci peut aussi confirmer la troisième hypothèse que nous avions proposée, celle de la nécessité d'un engagement politique de la part de l'état pour faire avancer les choses en matière de management socialement responsable des entreprises algériennes. Reste à noter que nous avons connu une certaine résistance de la part des dirigeants de l'entreprise lors de la réalisation de ce travail, et qu'il fallait prendre le temps de leur expliquer le contexte et la finalité de cette enquête pour qu'on nous ouvre les portes. Très souvent ces le réseau personnel, auquel nous faisions appel pour accéder a l'information!

Autre point nous parait d'une importance extrême, c'est l'insuffisance des travaux de recherches portant sur ce concept. L'ensemble de travaux auxquels nous avions eu accès sont plutôt des articles publiés par des chercheurs universitaires. Cependant, la responsabilité sociale des entreprises reste un concept managérial, très important et prometteur à la fois, l'avenir dans le monde entrepreneurial passe par l'amélioration des conditions de travail, notion clé de la RSE.

Exemple frappant c'est celui de l'Inde, où la responsabilité des entreprises est devenue un enjeu majeur. Une loi, la « *Companies Bill* » adoptée en août 2013 par le Parlement de Delhi est effective depuis avril 2014. Elle oblige les grandes entreprises indiennes à consacrer 2 % de leurs bénéfices nets à des projets de Responsabilité Sociale et Environnementale. Le versement est examiné à la fin de chaque année fiscale par le directeur du comité Responsabilité Sociale Environnementale qui doit s'assurer du respect de la loi[1].

La mondialisation que connais le secteur économiques impose aux entreprises locales de s'aligné derrière cette notion qui est en avance auprès des pays développés. Cette alignement passe impérativement par une position positive de la part des institutions de l'état pour cela, il est temps aussi que les gouvernements qui succèdent prennent des mesures pour imposer certaines

[1] A. Leroy, professeure agrégée en économie de gestion, université de Lyon « responsabilité sociale des entreprise et les institutions : cas de l'Inde ».

démarches RSE auprès des entreprises, quels que soit la formulation du moment que cette dernière va dans le sens du management environnemental.

Dans un tel environnement social et légal, il semble que la mise en place de lois, aussi légitimes qu'elles soient, semble compliquée aussi bien au niveau local que national.

Les institutions sont le socle en devenir de la responsabilité sociale des entreprises en Algérie où l'État a un rôle régulateur à jouer.

5. Bibliographie

Alchian, A., et Demsetz, H. (1972, December). *Production, Information Costs, and Economic Organization*. The American Economic Review.

Allouche, J, et Laroche, P. (s.d.) (2004). *CSR and Firm Performance: a Survey*. Dans J. A. (Dir.), *Corporate Social Responsibility Vol. 2.* London: Palgrave McMillan.

Allouche, J., Huault, I., et Schmidt, G. (2004). *Responsabilité sociale des entreprises : la mesure détournée ?* 15ème Congrès annuel de l'Association Francophone de GRH. Montréal.

Aurelien, F. (2012). Les pratiques de RSE des clubs sportifs professionnels français : vers un nouveau modèle de légitimation ? Thèse de doctorat. Université de Bourgogne, 2012.

Badran, J (2011). *La présentation des exigences de profitabilité, de responsabilité sociale et de leur articulation dans les messages des dirigeants : le cas Carrefour*. Business administration. Université Paris-Est.

Boidin, B ; Postel, N et Roussea, S. (2009). *La responsabilité sociale des entreprises : une perspective institutionnaliste.* Villeneuve d'Ascq.

Bontems. P, et Rotillon, G. (1998). *Economie de l'environnement.* Paris: La découverte.

Brunel, S. (2004). *Le développement durable.* Paris: Presses Universitaires de France.

Capron, M. (2003). *L'économie éthique privée : La responsabilité des entreprises à l'épreuve de l'humanisation de la mondialisation*. Economie d'éthique n°7 SHS-2003/WS/42, UNESCO.

Capron, M. (2006). *Une vision européenne des différences USA/Europe continentale en matière de RSE*. Conférence d'ouverture de l'Atelier international sur la RSE, UQAM. Montréal.

Capron, M et Quairel-Lanoizelée, F. (2007). *La responsabilité sociale d'entreprise*. Collection Repères, éditions La découverte, Paris.

Capron, M et Quairel-Lanoizelée, F. (2006). *Evaluer les stratégies de développement durable des entreprises: l'Utopie mobilisatrice de la performance globale*. Revue de l'organisation responsable. Responsible Organization Review n°1.

Diamantopoulou, A. (2002). Communication de la Commission européenne du concernant la responsabilité sociale des entreprises: une contribution des entreprises au développement durable.

Dupuis, J.-C., et Le Bas, C. (2005). *La responsabilité sociale des entreprises comme institution : l'apport des approches institutionnalistes*. Ecole thématique Analyse des changements institutionnels. La Rochelle.

Domêguiêlè-Wingoum,Y. (2007). *La responsabilité sociale des organisations de micro-finance : Quels critères pour une meilleure contribution de la micro-finance à l'inclusion financière ? L'exemple du Burkina Faso*. Mémoire de maitrise. Université de Genève

Gendron, C. Lapointe, A. Turcotte, M.F. (2003). *Codes de conduite et entreprise mondialisée* : *Quelle responsabilité sociale? Quelle régulation?* Coll. «Les cahiers de la Chaire collection recherche», Montréal, UQAM, no 13.

Gond, J.-P. (2001). *L'éthique est-elle profitable ?* , Revue Française de Gestion, 136, novembre- décembre.

Gond, J.-P., et Mercier, S. (2005). *Les théories des parties prenantes : une synthèse critique de la littérature.* Paris presse universitaire.

Guy, J. (2009). *L'intégration de la responsabilité sociale de l'entreprise par l'organisation d'économie sociale du secteur des services financier*. Mémoire de maitrises. Université du Québec a Montréal.

Hanquez. M. (2011). *Le processus de normalisation ISO26000 : La formation d'un compromis international et multipartite sur la définition de la responsabilité sociétale*. Mémoire de maitrise. Université UQAM, Quebec.

Lafortune, J. (2010, Aout). *Quelle articulation entre commerce équitable et responsabilité sociale pour une entreprise au sud ? Le cas d'une société cotonnière au Sénégal*. Mémoire de maitrise. Université UQAM, Québec.

ORSE. (s.d.). *Traduction française des Lignes directrices de la GRI.* Consulté le 01/08/2014, sur www.orse.org.

Pastore-Chaverot, M. (2011). *Les stratégies RSE des grandes entreprises: Les facteurs d'influence (Analyse des discours des entreprises du CAC 40)*. Thèse de doctorat. Université de Paul Verlaine de Met.

Yahya Alzahrani, 2011, La responsabilité sociale et environnementale des entreprises en Arabie saoudite : approche de droit international, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse.

Vaillancourt, C. (2011). *Émergence de la régulation publique de la responsabilité sociale des entreprises: contextualisation et analyse critique du label social belge*. Mémoire de maitrise. Université du Québec à Montréal

Zhang SHI YUAN et Li DAN NING. (2005) *Reflections on Some Basic Theories of Corporate Social Responsibility,* Institute of Economic Laws. Paris.